

# Héric

Flash Info  
NOVEMBRE 2017

N°6

## Les élus s'expriment sur les incivilités...

**N**otre commune connaît depuis plusieurs mois des dégradations, incivilités, agressions verbales, bruits, insécurité et bien d'autres encore.

Quarante faits sont reconnus par la police municipale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est insupportable et inacceptable.



Aubette Bon Secours • 31-07-2017



Aubette Bon Secours • 11-09-2017



Square Purton

### Voici quelques exemples :

Tous ces actes coûtent à notre commune : le temps passé par les agents municipaux et les réparations diverses sont aujourd'hui estimés à 30 000€.

Aussi, une réflexion va s'engager sur l'éventuelle installation d'un dispositif de vidéosurveillance sur notre commune.

Une réunion publique sera organisée prochainement au cours de laquelle, chaque citoyen pourra s'exprimer sur le sujet.



Toilettes  
square enfants  
de la Planchette



Square Purton



École Marie-Curie



Square enfants  
de La Planchette



Porte d'entrée de  
la salle des Frénoelles



École Jean-Monnet



## Procédure de reprise de concessions en état d'abandon

### ■ Pourquoi la mise en œuvre de cette procédure ?

Durant l'année 2017, un état des lieux a été effectué dans le cimetière communal. Il a été constaté que de nombreuses concessions semblaient abandonnées. Dans le même temps, les places disponibles dans le cimetière s'amenuisent.

L'équipe municipale a donc décidé d'engager une procédure de reprise de ces concessions pour remédier à cette situation.

### ■ La procédure

Cette démarche strictement encadrée par la loi (articles L 2223-4, L 2223-17 et 18 ; R 2223-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales), permet aux familles de faire connaître leurs intentions quant au maintien de la concession et de respecter ainsi la mémoire des défunts.



Certaines concessions datent du 19<sup>e</sup> siècle. Il est donc parfois difficile de rentrer en contact avec les familles et de retrouver les ayants-droits concernés. C'est pour cela que, compte tenu de la sensibilité du sujet, nous souhaitons la meilleure information autour de cette procédure.

Pour faire connaître la démarche engagée et permettre ainsi aux ayants-droits de se manifester auprès de la mairie durant le déroulement de l'opération (qui durera entre 3 et 4 années), plusieurs actions sont mises en place :

- la liste des concessions visées est consultable en mairie, aux entrées du cimetière et sur le site internet de la commune,
- des panneaux sont apposés sur les concessions recensées lors de l'état des lieux.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Chaque habitant est également invité à participer à la démarche en diffusant ces informations auprès de proches qui pourraient être concernés.

Toutes ces actions sont fondamentales pour la réussite de cette opération qui permettra en définitive de retrouver un cimetière entretenu à la hauteur du respect dû aux défunts.

Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et apporter tout complément d'information utile.

## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

### ■ Quel est son rôle ?

Il donne aux jeunes élus l'occasion de se confronter à des problèmes d'ordre matériel et d'apprendre à les résoudre. Il leur fait prendre conscience de problèmes plus généraux et plus complexes, du rôle qu'ils auront à jouer dans la société future et de la manière d'assumer ce rôle.

### ■ Puis-je me présenter ?

Un appel aux candidats est réalisé dans les trois écoles de la commune.

**Les affiches des candidats seront visibles dans les écoles et le collège, du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, date de l'élection.**

### ■ Pour être candidats éligibles, les Jeunes doivent :

- Être domicilié sur la commune d'Héric.
- Être scolarisé en classe de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> au mois de septembre de l'année scolaire.
- Avoir présenté leur candidature et avoir une autorisation écrite de leur représentant légal.

### ■ Quelle est la durée du mandat ?

2 ans.

### ■ Qui vote ?

Sont électeurs tous les jeunes scolarisés en classe de CM1, CM2 ou 6<sup>e</sup> à Héric.



## C.C.A.S.

### MUTUELLE SOLIDAIRE



#### ■ La ville négocie des tarifs compétitifs pour tous !!

Face au nombre croissant de personnes qui renoncent à contracter une mutuelle pour des raisons financières, et dont l'accès aux soins essentiels devient difficile, le CCAS d'Héric a décidé de faire jouer son pouvoir de négociation afin de permettre à tous de profiter de tarifs compétitifs.

Suite à un appel à partenariat, la proposition de la Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN) a été retenue. Un dispositif ouvert à tous et qui ne lie pas financièrement la commune d'Héric.

#### COMMENT FAIRE POUR EN PROFITER ?

##### 1 Se renseigner sur la mutuelle

- Soit en se rendant à la permanence, tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois, après-midi (se renseigner auprès du CCAS).
- Soit sur le site internet : <https://www.mutuellecrn.fr/>
- Soit auprès d'un Conseiller Mutualiste Commune 07 84 12 70 39.

##### 2 Souscrire et résilier son ancienne mutuelle

Souscrire directement auprès de la MCRN pour bénéficier de tarifs avantageux négociés. La MCRN s'occupe de résilier votre mutuelle actuelle (en général deux mois avant la date anniversaire du contrat).

##### 2 Se soigner l'esprit plus libre

Une fois le contrat souscrit toute la famille (habitant la commune d'Héric) peut en profiter !!

### ACCÈS À LA CULTURE

Dans le but de favoriser l'accès à la culture des administrés de la commune, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) d'Héric propose des coupons cinéma en partenariat avec le Gen'éric.

#### ■ Qui peut en bénéficier ?

Toute personne à partir de 3 ans dont le Quotient Familial de la CAF/MSA est inférieur à 600€.

#### ■ Quel tarif ?

Chaque coupon est revendu au tarif de 1€.

#### ■ Où les utiliser ?

Auprès du cinéma le Gen'éric.



Contact : C.C.A.S. Héric - Lise MORICEAU - 0240579610 - [ccas@heric.fr](mailto:ccas@heric.fr)

Sur rendez-vous uniquement, le mercredi après-midi, le jeudi matin et le vendredi toute la journée.



Flash Info



Désormais plus qu'une seule adresse pour le service scolaire (périscolaire et cantine) : [service.périscolaire@heric.fr](mailto:service.périscolaire@heric.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre le Pacte de Solidarité Civil (PACS) se conclut en mairie. Plus de renseignements en mairie ou au 0240579610.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la mairie n'est plus en mesure de réceptionner les dossiers de carte grise. Plus d'infos sur [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr) et sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



## Nouveau Directeur des Services Techniques



**Hervé BEAUPEUX** a rejoint la mairie d'Héric depuis le 19 septembre 2017 comme Directeur des Services Techniques (DST).

*Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles responsabilités.*

D'ici quelques jours le logo de la commune va être dévoilé. Ouvrez l'œil...



Rendez-vous dans le magazine du mois de janvier.

## Besoin de faire des travaux ?



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

### Des aides pour rénover votre logement

La Communauté de Communes a décidé de poursuivre son Programme d'Intérêt Général (PIG), lancé en 2014, pour accompagner la réhabilitation des logements privés pour les ménages à revenus modestes. Zoom sur l'accompagnement qui vous est proposé et les aides financières.

Mis en place en partenariat avec l'ANAH, (Agence Nationale de l'Habitat), le PIG vise à améliorer les logements privés, pour les ménages qui ont besoin d'optimiser la qualité énergétique de leur logement (isolation, chauffage...). En bénéficiant de ce programme, ils peuvent aussi équiper leur logement d'un

minimum de confort, ou l'adapter à la perte d'autonomie. La Communauté de Communes mobilise une aide financière conséquente (460 000€) pour vous soutenir dans vos travaux.

Pour vous accompagner, elle a choisi SOLIHA qui vous informera gratuitement sur les aides possibles et vous conseillera pour réaliser vos travaux.

Contactez SOLIHA au 02 40 44 99 44  
ou par mail : [pigcceg@centrehabitat44.org](mailto:pigcceg@centrehabitat44.org)  
[www.loireatlantique.soliha.fr](http://www.loireatlantique.soliha.fr)

## Les déchèteries passent aux horaires d'hiver



Depuis le **lundi 30 octobre**, les déchèteries ferment à **17 h 00** au lieu de **18 h 00**.

## Évolution des collectes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018



En janvier prochain, le ramassage des ordures ménagères va connaître des changements. En effet, les camions de collecte des ordures ménagères passeront désormais tous les 15 jours et non plus toutes les semaines comme aujourd'hui.

La plupart des foyers seront concernés par une modification du jour et de la semaine de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes.

Pour faciliter cette nouvelle organisation, tous les changements vous concernant vous seront adressés par courrier nominatif dans les prochaines semaines.

**Un tri rapide des prospectus et courriers divers étant vite arrivé, surveillez votre boîte aux lettres !**

**Si vous n'avez rien reçu mi-décembre,**

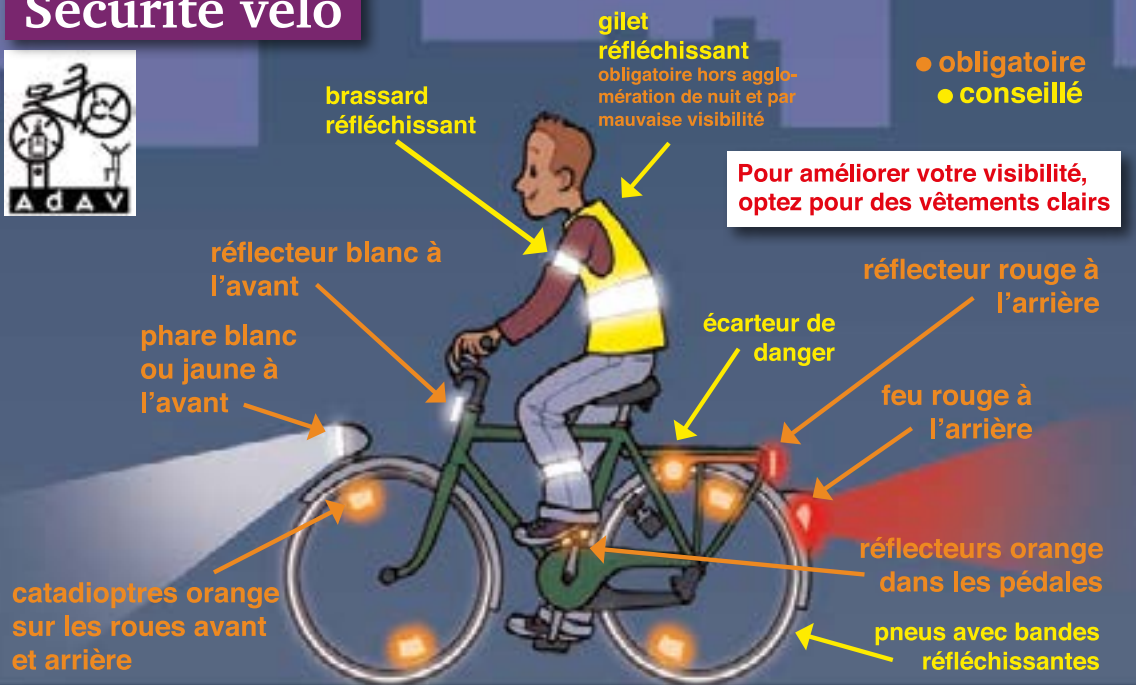
**allez sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**

**ou contactez le service déchets :**

**[dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr)**

**ou 0810 05 10 20.**

## Sécurité vélo



### Rappel

Le port du casque à vélo est désormais obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans **aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.**

## Centre Hospitalier Spécialisé de Blain

### Ouverture d'un centre de soins de psychiatrie pour adultes relevant du CHS de Blain

Le Centre Hospitalier Spécialisé de Blain vient d'implanter un nouveau centre de soins de psychiatrie pour adultes à Héric.

Ouvert depuis juin 2017, il est né du regroupement de quatre unités auparavant situées d'une part à Blain (centres médico-psychologique pour adultes et personnes âgées) et d'autre part à Orvault (centre médico-psychologique et hôpital de jour).

#### Il comprend :

- un **centre médico-psychologique** (CMP) qui prend en charge les adultes mais aussi les adolescents à partir de 16 ans. La structure propose des consultations pluridisciplinaires et des activités à temps partiel, sur prescription du psychiatre de la structure. Ce centre dessert les communes de Blain, Casson, Grandchamps-des-Fontaines, Héric, La Chevallerais, La Grigonnais, Le Gâvre, Marsac-sur-Don, Notre-Dame-des-Landes, Orvault (selon les rues), Puceul, Saffré, Sautron, Treillières, Vay. Ce service de psychiatrie publique est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h15.
- un **centre médico-psychologique** « Santé Mentale et Vieillesse » (SMV) qui est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus. Les soins ont lieu du

lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h15.

- un **hôpital de jour** qui organise des soins polyvalents individualisés et intensifs de manière continue ou discontinue sous forme de temps individuels et/ou de groupe au travers d'activités et de réunions. Les soins sont soumis à une prescription médicale du psychiatre de la structure. L'hôpital de jour est ouvert du lundi au jeudi, de 9h30 à 16h30, et le vendredi de 9h30 à 12h00.

Le personnel du centre de soins de psychiatrie pour adultes se tient à votre disposition :  
**12 av. Gustave-Eiffel - ZA de Boisdon - Héric**  
**Tél. 02 40 34 07 29 - Fax 02 40 34 88 45**

# Calendrier des manifestations

## BILAN DE MI-MANDAT

**Jeudi 16 novembre 20 h 30 - Salle Municipale**

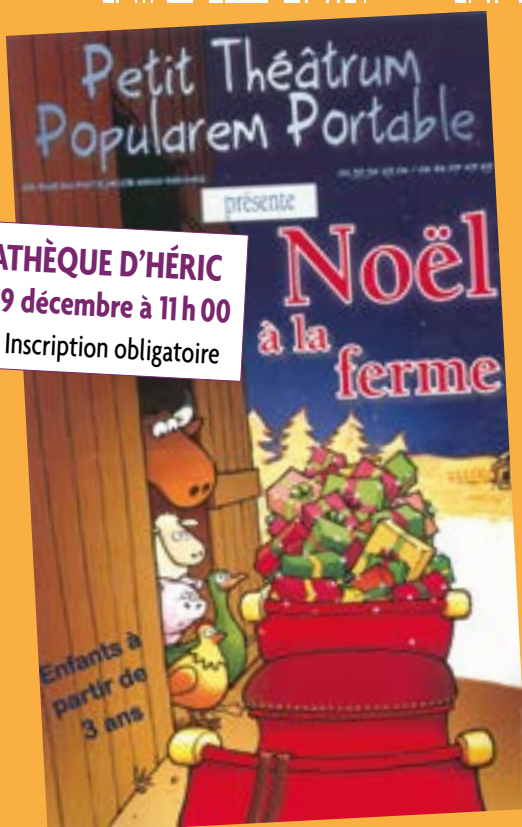
Tous les héricois sont invités à venir discuter avec l'équipe municipale des actions réalisées depuis 2014 et des projets à venir.

### DÉCEMBRE

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX
2	<b>Loto</b>	Basket Club Héric	Espace des Bruyères
2		<b>Téléthon</b>	Salle municipale
3	<b>Bal en faveur du Téléthon</b>	Club de l'Amitié	Espace des Bruyères
8	<b>Marché de Noël</b>	APEL	Espace des Bruyères
8	<b>Accueil des nouveaux arrivants</b>	Mairie	Mairie
9	<b>Spectacle de Noël</b>	Mairie	Médiathèque
9	<b>Marché de Noël solidaire</b>	AFEJ, ALB et ZAZA-BE	Salle municipale
16	<b>Animation de Noël</b>	Mairie	Médiathèque
20	<b>Collecte de Sang</b>	Association pour le Don de Sang Bénévole d'Héric	Espace des Bruyères

### JANVIER

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX
4	<b>Vœux du Maire</b>		Espace des Bruyères
7	<b>Bal</b>	Héric Après-Midi Dansant	Espace des Bruyères
13	<b>Sainte-Barbe</b>	Pompiers	Espace des Bruyères
21	<b>Loto</b>	APEL	Espace des Bruyères
24	<b>Spectacle « Brut »</b>	dans le cadre de Hors Saison	Espace des Bruyères
27	<b>Repas</b>	JEJE RACING TEAM	Espace des Bruyères
28	<b>Loto</b>	Amicale Laïque	Espace des Bruyères



**MÉDIATHÈQUE D'HÉRIC**  
Samedi 9 décembre à 11h 00  
Gratuit - Inscription obligatoire

## HORS SAISON

LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES  
EN ERDRE & GESVRES | 2017 2018

**BRUT** Mercredi 24 janvier à 14 h 30



À Héric

Durée : 1 heure

Espace des Bruyères  
Rue Anne de Bretagne

Spectacle accueilli dans le cadre du dispositif Passerelle Théâtre avec Le Grand T

Compagnie le Vent des Forges  
Théâtre d'argile manipulée

Tarif unique : 5€

Victor a onze ans. Depuis son entrée en sixième rien ne va plus. Quand il se regarde dans la glace, il n'aime pas ses oreilles décollées et ses cheveux de plus en plus frisés. Les jeux du collège ne l'intéressent pas. D'ailleurs, les grands ne jouent plus, ils parlent ! Parfois, ils le regardent en ricanant, et ça l'énerve Victor ! Ce matin-là, il se réveille la gorge serrée. Alors, pour se donner du courage et affronter sa journée, il pense à Violette...

Après Chubichaï et Nào Nào, accueillis lors de précédentes éditions du Tout-petit festival, la Cie du Vent des Forges présente sa nouvelle création, en interrogeant le délicat passage entre l'enfance et l'adolescence.

Programmation, information et billetterie :  
www.hors-saison.fr ou au 02 28 02 22 52